

En direct de l'USP N° 29 (17 – 23.07.2017)

Sécurité alimentaire

La campagne de votation en faveur de l'inscription de la sécurité alimentaire le 24 septembre prochain bat son plein : l'USP a terminé de livrer ses bâches pour les éléments paysagers durant la semaine sous revue. Cette livraison a permis de discuter des activités de la campagne avec les responsables locaux. L'engagement dans les différents cantons est réjouissant et à maintenir d'ici au scrutin populaire.

Gestion de l'eau

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a publié un dossier relatif à la gestion de l'eau et répondait ainsi à un postulat de l'ancien président de l'USP Hansjörg Walter. Dans ce dossier, l'OFEV propose de déléguer la gestion de l'eau aux cantons. L'USP est convaincu que la gestion de l'eau joue un rôle fondamental dans l'utilisation des ressources. Les cantons de Thurgovie et de Fribourg ont déjà pris ces perspectives au sérieux. De son côté, l'USP attend que ceci soit pris en compte dans les autres cantons car l'eau représente une ressource centrale pour la production agricole.

Communication au sein de l'agriculture

L'USP a invité les responsables de la communication des principales organisations sectorielles à un échange d'expériences. Le travail médiatique des différentes associations était au centre des discussions. L'objectif de la rencontre était que chacun puisse présenter des activités en matière de communication et de voir comment améliorer les synergies entre les associations ainsi que la communication interne. Quelques mesures ont ainsi pu être décidées.

Chiffre de la semaine

En 2016, 6'350 exploitations gardaient 75'351 chèvres dont presque 50 % étaient des chèvres laitières. Les chèvres font partie des espèces animales profitant de l'évolution actuelle de l'agriculture. Bien que leur effectif ne croisse pas aussi vite que ceux de la volaille ou des vaches allaitantes, son évolution est positive alors que le nombre d'éleveurs est stable.

Note de la semaine

Aldi Suisse a introduit un „Lait équitable“ dans ses magasins à partir de fin juillet. Aldi garantit aux producteurs de lait un prix de septante centimes par kilo. Il est indispensable que les producteurs de lait bénéficient également de la valeur ajoutée sectorielle, c'est pourquoi l'initiative d'Aldi représente un signal positif qui doit être suivi par les autres acteurs du marché. Il est temps que les différents acheteurs et distributeurs de produits laitiers prennent leurs responsabilités et offrent un prix convenable à leurs producteurs !